



Mes prélèvements de dommages interets me sont renvoyés

Par **francis92**, le **17/08/2008** à **14:03**

bonjour ,j'ai été condamné il y a 2 ans a payer des dommages et interets ,les remboursements se faisaient tous les mois par prélèvements sur mon compte ,mais depuis le mois dernier je m'aperçois que les virements me sont renvoyés.

Peu etre que la personne que je dois rembourser a changé de compte bancaire ,le probleme c que suite a ma comdanation je ne suis pas autorisé a prendre contact avec la victime.

Ma mise a l'épreuve de 2 ans est passée ,mais je n'ai pas finit de rembourser mes dommages interets et je veux absolument continuer de payer mais là je ne sais pas quoi faire.

Je n'ai pas envie d'avoir par la suite des problemes et etre obligé de payer d'un coup les retards qui ne sont de ma faute ,pouvez me dire auprès de qui je dois m'adresser pour signaler ce problème .

Merci beaucoup pour votre réponse

Par **domi**, le **17/08/2008** à **14:10**

Adressez vous à votre avocat et en attendant , continuez de mettre la somme de côté tous les mois ! Domi